



egalite.ch

Conférence romande de l'égalité

Bureau de la promotion de l'égalité
entre femmes et hommes et de prévention
des violences domestiques (BPEV)

Rue du 31 Décembre, 8

1207 Genève

+41 (0)22 388 74 50

contact@egalite.ch

Aux représentant-e-s des médias

Genève, le 3 mai 2016

Communiqué de presse

EMBARGO JUSQU'AU 3 MAI 20H

Remise du prix journalistique *Femmes et médias*

La Conférence romande de l'égalité, egalite.ch, a le plaisir de vous annoncer les noms des lauréates et lauréats du **Prix femmes et médias 2016**, remis au Bateau Genève lors de la cérémonie inaugurée par le Conseiller d'Etat genevois, M. François Longchamp, à l'occasion de la journée internationale de la presse:

1. **Premier prix** (3000 francs):
Laura Drompt, Dominique Hartmann et Mohamed Musadak Adelita pour leur dossier sur les emplois dans le domaine du "care" publié dans *Le Courrier* le 7 mars 2015.
2. **Deuxième prix** (1000 francs):
Pierre-Yves Moret pour son émission « La place à part des femmes dans l'Eglise » dans le magazine Hautes fréquences diffusée sur La 1ère (RTS) le 1er mars 2015.
3. **Troisième prix** (500 francs):
Albertine Bourget pour ses articles publiés dans le magazine *Femina* et sur le site *Sept.info*, notamment "Elles ont du pouvoir...et leur homme?" et "Séries télé: Les power girls".

La sélection des productions journalistiques a été effectuée par un jury de renom, présidé par Myret Zaki.

C'est sur la base des résultats du Global Media Monitoring Project (GMMP) que la Conférence romande de l'égalité a décidé de lancer en 2010 le prix Femmes et médias. Première européenne, ce prix récompense des journalistes qui cherchent à faire avancer le débat sur l'égalité entre femmes et hommes.

Cette troisième édition permet ainsi de rappeler qu'en Suisse, en 2015, les femmes demeurent sous-représentées dans les médias (25% des personnes évoquées) et que les sujets promouvant l'égalité sont très peu abordés (6%)¹. La presse en effet véhicule encore une image très traditionnelle des genres et la situation a plutôt tendance à se péjorer depuis 2010. Les médias ont toutefois le pouvoir de faire la différence et de contribuer activement à l'égalité entre femmes et hommes.

L'année 2016 marquant les vingt ans de l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes (LEg), les bureaux de l'égalité romands ont décidé de marquer cet anniversaire en décernant un **prix spécial "20 ans de la LEg"**.

¹ Global media monitoring project 2015 disponible sur www.equality.ch

egalite.ch

Ce prix d'une valeur de 2000 francs (2'000 pour 20 ans) **est attribué à l'émission Babylone de Nancy Ypsilantis** de la RTS, pour les nombreux sujets concernant la place des femmes dans la société diffusée en 2015, notamment "Cinéma : cherchez la femme et son salaire" par Raphaële Bouchet "Le genre du chômage" par Nicole Duparc ou "Mariages forcés en Suisse et dans le monde (FIFDH)" par Laurence Froidevaux.

Pour plus d'informations, consultez le site www.egalite.ch/femmes-medias

Contact presse:

Nicole Baur - Membre de la Conférence romande de l'égalité - Cheffe de l'Office de la politique familiale et de l'égalité du canton de Neuchâtel
- 032 889 61 20 ou 079 735 02 15.